

***Projets de réserves de biodiversité du lac Opasatica, du lac des Quinze, de
la forêt Piché-Lemoine et du réservoir Decelles en Abitibi-Témiscamingue***

Commentaires présentés au

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

par

***La Société pour la nature et les parcs du Canada – Section Vallée de
l'Outaouais (SNAP-VO)***

Juin 2007

La Société pour la nature et les parcs du Canada (SNAP) est un organisme de conservation fondé en 1963 par des citoyens qui avaient à cœur la sauvegarde de notre patrimoine naturel. Elle est composée de treize sections régionales regroupant plus de 15 000 membres. Au cours des 44 dernières années nous avons contribué à la protection de plus de 400 000 km² du patrimoine naturel du Canada.

La section Vallée de l'Outaouais (SNAP-VO) fut établie en 1970 et a comme objectif la création et la gestion écologique des aires protégées dans l'ouest québécois et dans l'est ontarien, ainsi que la mise en place de grands couloirs naturels entre les aires protégées pour maintenir la diversité biologique.

C'est donc avec plaisir que nous vous faisons part de nos recommandations quant à l'établissement des réserves de biodiversité projetées du lac Opasatica, du réservoir Decelles, du lac des Quinze et de la forêt Piché-Lemoine. Nous croyons que si elles sont bien conçues et bien gérées, elles peuvent jouer un rôle important quant à la bonification du réseau québécois des aires protégées.

Recommandations de la SNAP-VO

La superficie

Il est essentiel que nos aires protégées soient d'une superficie assez importante pour assurer que les processus naturels puissent continuer à évoluer à long terme. Malheureusement, les quatre réserves de biodiversité proposées couvrent une superficie d'une ampleur insuffisante (81km² à 245 km²) pour maintenir l'intégrité écologique des milieux en question. Par exemple, les activités industrielles ayant lieu à l'extérieur des limites des réserves de biodiversité pourront perturber les processus naturels même à l'intérieur de si petits territoires. De plus, les incendies

de forêt en région boréale peuvent perturber des aires plus importantes que même le plus grand des quatre projets de réserves de biodiversité. Nous recommandons donc que la superficie des quatre réserves de biodiversité projetées soit augmentée considérablement.

La forme

La forme des aires protégées joue également un rôle prépondérant dans le maintien de l'intégrité écologique. Par exemple, si une aire protégée se trouve à être de forme longue et étroite, l'intérieur même de cette aire se trouve à être plus vulnérable aux perturbations causées par des activités ayant lieu à l'extérieur. Dans certains cas, les réserves de biodiversité proposées ne sont pas de forme optimale, tel que présenté ci-dessous.

La connectivité

De grandes connections au point de vue du paysage, qui permettent aux espèces de se déplacer, sont essentielles au maintien de la diversité biologique. De telles connections seront des plus importantes dans le futur lorsque les espèces commenceront à migrer en raison des changements climatiques. Donc, nous recommandons que la connectivité soit retenue comme facteur de base lors de l'établissement des réserves de biodiversité projetées.

Commentaires au sujet des projets individuels

Les recommandations suivantes au sujet des quatre réserves de biodiversité projetées visent à leur agrandissement, à l'optimisation de la forme et à l'amélioration de la connectivité tout en incorporant des phénomènes écologiques et géologiques d'importance régionale.

Réserve de biodiversité projetée du lac Opasatica move this title to next page

Bien que la réserve de biodiversité projetée du lac Opasatica soit la plus grande des quatre réserves de biodiversité proposées, il reste que sa superficie n'est que de 245 km². Pour optimiser le potentiel de ce territoire, les limites devraient être étalées pour protéger des sites naturels d'intérêt adjacents à la réserve de biodiversité proposée et pour offrir une meilleure connectivité vers des aires protégées en Ontario.

La SNAP-VO recommande que :

(1) La limite nord-ouest soit repoussée vers la frontière ontarienne et la route 117 afin d'inclure des parcelles de forêts anciennes au sud de la route, pour offrir une meilleure connectivité avec un écosystème forestier exceptionnel au nord de la route 117 et pour faire un lien plus robuste avec les aires protégées en Ontario (la réserve

de conservation de conifères et substrat rocheux de la rivière East Larder, la réserve de conservation de la forêt du canton de McGarry et le parc de la rivière Larder).

(2) Une extension semblable soit également envisagée vers le sud-ouest afin de renforcer la connectivité vers ces aires protégées en Ontario.

Réserve de biodiversité projetée du lac des Quinze

La réserve de biodiversité projetée du lac des Quinze ne protège pas d'importants milieux naturels ou des portions de ceux-ci se trouvant à proximité de ses limites.

La SNAP-VO recommande que :

(1) Les limites de la réserve de biodiversité projetée soient étendues vers le nord-ouest afin d'inclure l'ensemble des forêts anciennes, certaines se trouvant à la limite nord de leur distribution, comme une bétulaie jaune et une érablière à érable à sucre.

(2) La totalité de la tourbière se trouvant à l'est de la réserve de biodiversité projetée soit incluse dans la réserve de biodiversité projetée afin d'assurer la conservation de ce milieu important.

Réserve de biodiversité projetée du réservoir Decelles

La réserve de biodiversité projetée du réservoir Decelles se trouve à avoir une superficie beaucoup trop restreinte à 81 km² et un design trop irrégulier pour maintenir l'intégrité écologique du milieu. À certains endroits, elle fait à peine 3 km de largeur. De plus, la réserve de biodiversité projetée n'assure pas une zone tampon tout autour de la réserve écologique des Dunes-de-la-Moraine-d'Harricana. Finalement, la réserve de biodiversité projetée ne protège pas d'autres sites d'intérêt adjacent à ses limites.

La SNAP-VO recommande que :

(1) La réserve de biodiversité projetée du réservoir Decelles soit agrandie afin de fournir une zone tampon tout autour de la réserve écologique.

(2) La réserve de biodiversité proposée soit étendue tant vers le nord que vers le sud afin de créer une aire protégée de forme et de superficie propices à la conservation de la biodiversité.

(3) L'on évalue les moyens par lesquels la connectivité peut être maintenue entre la réserve de biodiversité projetée du réservoir Decelles et la réserve de biodiversité de la forêt Piché-Lemoine le long de la moraine d'Harricana.

Réserve de biodiversité projetée de la forêt Piché-Lemoine

Comme c'était le cas avec les trois autres projets de réserves de biodiversité, nous constatons que la réserve de biodiversité projetée de la forêt Piché-Lemoine est de superficie trop restreinte, de forme non optimale à la conservation de l'intégrité écologique du milieu tout en ayant exclu des éléments naturels importants se trouvant près ou encore adjacent à ses limites.

La SNAP-VO recommande que :

- (1) Toute la portion de la moraine d'Harricana, un élément géologique important, qui se trouve près de la limite sud-est de la réserve de biodiversité projetée soit incluse dans l'aire protégée.
- (2) La portion de l'esker se trouvant à être exclue de la partie nord de la réserve de biodiversité soit comprise afin de protéger ce phénomène.
- (3) Les forêts avec des peuplements anciens soient comprises dans le design final de la réserve de biodiversité afin de protéger ces sites riches au niveau de la diversité biologique.

Conclusion

En conclusion, nous tenons à souligner à nouveau l'appui de la SNAP-VO envers ces projets de réserves de biodiversité ainsi que les efforts de l'équipe du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs œuvrant à la bonification du réseau québécois des aires protégées. Nous sommes d'avis que ces quatre territoires pourront représenter une contribution importante vers l'établissement d'un réseau d'aires protégées représentatif des régions naturelles du Québec si on s'attarde à corriger les lacunes que nous avons identifiées ci-dessus.

John McDonnell
Directeur général
Société pour la nature et les parcs du Canada (SNAP)
Section Vallée de l'Outaouais
250, Avenue City Centre, bureau 601
Ottawa (Ontario) K1R 6K7
(613) 232-7297
jmcdonnell@cpaws.org